

INFO

VILLE DE MONT-ROYAL

VILLE DE
MONT-ROYAL



REGIUM DONUM

TOWN OF
MOUNT ROYAL



LE FUTUR BÂTIMENT DU 30-40 ROOSEVELT :
DES ESPACES MODERNES
POUR NOS SERVICES ESSENTIELS !





TEST DES SIRÈNES D'ALERTE 2025

Les entreprises Agropur et Saputo, à Saint-Laurent, disposent de sirènes pour alerter les résidents en cas d'accident industriel majeur. Audibles sur 1,1 km, elles sonnent pendant trois minutes. Le test annuel aura lieu le **vendredi 9 mai**, dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile.



MONT-ROYAL : LA MEILLEURE VILLE OÙ VIVRE AU QUÉBEC!

Selon un classement du journal *The Globe and Mail*, pour une deuxième année consécutive, la Cité-Jardin décroche la première place comme ville la plus habitable au Québec et se classe 18^e au Canada. Une reconnaissance bien méritée pour notre communauté exceptionnelle!



LE DOSSIER DU PPU BEAUMONT PROGRESSE. EN 2024, LA VILLE A :

- Consulté une vingtaine de propriétaires commerciaux pour cerner leurs besoins;
- Organisé un atelier participatif réunissant plus de 50 résidents pour discuter d'environnement, de mixité d'usage et de cadre bâti;
- Mené un sondage en ligne.

Depuis l'automne, la Ville et ses consultants travaillent à concevoir un quartier inspiré de notre Cité-Jardin, misant sur le transport actif, le verdissement et des améliorations au domaine public.

Un projet de PPU sera présenté d'ici le printemps 2025, suivi d'une consultation publique au début de l'été à laquelle les résidents seront conviés.

SOMMAIRE

INFO VILLE DE MONT-ROYAL Vol. 3 N° 28

PRODUCTION Direction des affaires publiques et du Greffe
COORDINATION Tanya Antebi
RÉDACTION Tanya Antebi, Alain Côté
COLLABORATION le maire Peter J. Malouf, Caroline Garceau, Lori Burnett, Ava Couch, Virginie Longpré, Chantal Séguin
RÉVISION ET TRADUCTION Acolad, Craig Schweickert
PHOTOS Vincent Gasparini, Suzanne Moreau, Divakar Arumugam, ArtTram, Shutterstock
ILLUSTRATIONS : Cardin Julien, CCM2 Architectes et Luc Mckay.
CONCEPTION GRAPHIQUE Michel Phaneuf - pdg design
IMPRESSION Imprimerie l'Empreinte
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN 1481-7772
INFO VILLE DE MONT-ROYAL est distribué gratuitement dans tous les foyers et les entreprises de Mont-Royal par Postes Canada. Imprimé avec des encres inoffensives pour l'environnement sur du papier éco-responsable certifié FSC. pour l'environnement sur du papier éco-responsable certifié FSC.



03 MOT DU MAIRE

04 DES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PISCINES RÉSIDENTIELLES
CODE RED
TROUSSE D'URGENCE 72H

05 VIVRE ICI

COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROTÉGER VOTRE MAISON LORS DES FORTES PLUIES

06 DÉNEIGEMENT

BCITI+
COLLECTES

07 BUDGET 2025

10 INFO

APMR
SONDAGE SUR LES COMMUNICATIONS REM

11 CULTURE

GALERIE ARTTRAM

12 RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-ROYAL : CALENDRIER 2025

La séance du conseil municipal se déroule un mardi chaque mois (sauf le jeudi 2 octobre 2025). Ces séances se tiennent à 19 h, dans la salle Schofield de l'hôtel de ville, situé au 90, avenue Roosevelt.

Il est possible d'aller consulter la transcription de l'introduction du maire de chaque séance dans la section actualités du site internet. Il est également possible de visionner en différé les séances du conseil municipal enregistrées en format vidéo. Les séances sont relayées sur la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/@youtown001, ou utilisez ce code QR avec votre téléphone portable :



18 février **18 mars** **15 avril** **13 mai** **17 juin** **15 juillet** **26 août** **16 septembre** **2 octobre** **25 novembre** **16 décembre**

Mot du maire

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE PROJETS D'AVENIR

Pour la deuxième année consécutive, Mont-Royal a été reconnue comme la Ville la plus agréable à vivre au Québec par le journal The Globe & Mail. Cet honneur témoigne de la vitalité et de la résilience de notre communauté. Je suis heureux d'annoncer que 2025 sera une année charnière pour Mont-Royal, marquée par des projets transformateurs qui amélioreront notre Ville, revigoreront son esprit et répondront aux besoins changeants de nos résidents.

Des espaces modernes pour nos services essentiels!

Le Centre sportif et communautaire (CSC), attendu depuis longtemps, devrait franchir une étape importante en 2025, la première pelletée de terre étant prévue pour l'été 2025. Conçu selon une approche avant-gardiste de conception-construction, le CSC offrira un espace inclusif et moderne adapté aux besoins sportifs, culturels et sociaux de notre communauté. Ce nouveau centre servira de lieu de rassemblement vital pour les résidents de tous âges, favorisant les liens et l'appartenance.

Le CSC sera situé sur le terrain adjacent à l'actuel centre de loisirs (REC) et au stationnement de l'hôtel de ville, offrant un accès pratique au stationnement souterrain. L'installation comprendra une piscine intérieure, un gymnase double, des salles communautaires et d'entraînement polyvalentes, ainsi que des espaces dédiés aux arts.

Parallèlement, le projet 30-40 Roosevelt progresse rapidement. Actuellement dans la phase des plans et des spécifications, ce nouveau bâtiment remplacera la structure obsolète du 10-20 Roosevelt et comprendra une caserne de pompiers ultramoderne (n°74). Il abritera également des bureaux administratifs modernisés pour les équipes de la sécurité publique, de l'urbanisme et des services techniques.

Le projet, fruit d'une collaboration entre la Ville de Montréal et la Ville de Mont-Royal, a été conçu dans une optique de développement durable. Sa structure hybride de béton et de bois ainsi que son aménagement optimisé reflètent notre engagement à répondre aux besoins actuels et futurs. Vous pouvez voir un aperçu de cette future installation sur la page couverture de ce magazine.

Pour obtenir des informations à jour sur ces initiatives, veuillez consulter la section « Grands projets » de notre site Web, ou utilisez ce code QR avec votre téléphone portable :



Amélioration de la communication et des liens

Rester en contact avec nos résidents est une priorité. Afin de mieux comprendre vos préférences en matière de communication, je vous invite à participer à notre sondage sur l'information municipale. Réalisé par la firme spécialisée Léger, le sondage sera annoncé sur différents canaux dans les semaines à venir. Vos commentaires nous aideront à affiner nos outils et méthodes de communication, et à nous assurer qu'ils répondent à vos attentes.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement, au cours des prochains mois, d'un nouveau robot conversationnel sur notre site Web. Alimenté par l'IA, cet outil innovant simplifiera votre expérience en ligne en vous guidant rapidement vers les informations ou les services dont vous avez besoin. Que vous cherchiez le calendrier des collectes, des informations en rapport aux projets municipaux ou que vous soumettiez une demande en ligne, le robot conversationnel rendra la navigation sur notre site Web plus intuitive et plus efficace.

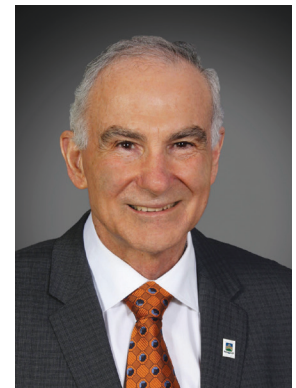
Ces initiatives reflètent notre engagement à améliorer la communication et à renforcer les liens avec chaque résident.

Construire ensemble un avenir radieux

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre soutien et votre engagement continus. Ensemble, nous créons un avenir dynamique, prospère et harmonieux pour la Ville de Mont-Royal.

Je vous souhaite une année 2025 remplie de bonheur, de santé et de succès.

Chaleureuses salutations,



Peter J. Malouf

peter.malouf@ville.mont-royal.qc.ca



CÉLÉBRONS L'ART ET LA CULTURE À MONT-ROYAL!

Je suis heureuse de partager avec vous les efforts que la Ville déploie pour mettre en lumière notre riche patrimoine culturel. Au cours des années, nous avons acquis une impressionnante collection d'œuvres d'art, que vous pouvez admirer à l'hôtel de ville, à la bibliothèque ainsi que dans nos parcs sous forme de sculptures, de murales et d'autres installations d'art publiques.

L'année 2025 marquera un événement très spécial pour notre Ville. En effet, la Table ronde sur l'art de Mont-Royal (**ARTTRAM**) célébrera son 25^e anniversaire d'existence. Je tiens à féliciter chaleureusement les nombreux artistes, et autres amis des arts visuels, qui ont fait de ce regroupement de créateurs majoritairement montréalais une vitrine flamboyante et incontournable pour l'art et la culture dans notre communauté. La Ville est fière de soutenir les initiatives de ArtTram et, tout particulièrement, le Salon d'Art qui se déroule annuellement à l'hôtel de ville. Cette année, le salon se déroulera les 23, 24 et 25 mai 2025. Longue vie aux arts aux artistes et à ces 25 ans de passion!

Par ailleurs, l'entente entre la Ville et l'Université de Montréal permettra enfin l'installation prochaine de l'œuvre **Écllosion** du talentueux sculpteur Claude Millette. Cette œuvre grand format, en assemblage mécano-soudé d'acier inoxydable, trouvera bientôt sa place sur l'avenue Beaumont, à quelques pas de la passerelle du complexe MIL, où elle enrichira encore davantage notre paysage urbain et culturel.

Vous avez aussi peut-être remarqué que la sculpture **La Mère et l'Enfant** créée en 1959 par l'artiste Anne Kahane a été retirée de son emplacement près de la bibliothèque pour une restauration complète. Cette initiative vise à lui redonner sa patine d'origine en laiton, et nous avons bien hâte de la réinstaller là où elle brillera de nouveau dans toute sa splendeur.

Enfin, la Ville a également investi dans la restauration de la cabine téléphonique rouge emblématique, et véritable patrimoine urbain de Mont-Royal. Ce **modèle K6**, conçu par Sir Giles Gilbert Scott en 1935, a été offert à la Ville après Expo 67 et incarne un pan de notre histoire collective. Plus éclatante que jamais, la cabine a été remise à neuf, retrouvant ainsi tout son lustre d'antan. Venez la redécouvrir au parc Desjardins où elle continue d'attirer les regards de nos résidents et visiteurs, et profitez-en pour consulter le panneau informatif qui raconte son histoire unique.

Merci de partager cette fierté qui nous anime et de célébrer ensemble nos réalisations artistiques, culturelles et patrimoniales.

Ava Couch, directrice générale
directiongenerale@ville.mont-royal.qc.ca

DATE LIMITE POUR SÉCURISER VOTRE PISCINE

Les piscines résidentielles représentent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsque celles-ci ne sont pas supervisées ou sécurisées adéquatement.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique rétroactivement à toutes les piscines et spas au Québec, sans exception. Tous les propriétaires de piscines et spas à Mont-Royal doivent s'assurer que leurs installations respectent les normes les plus récentes avant la date limite du **30 septembre 2025**. Renseignements : **514 734-3042**



ÊTES-VOUS ABONNÉ AU SYSTÈME



CodeRED est un système de télécommunication haute vitesse qui permet de vous rejoindre rapidement par téléphone, courriel et messagerie texte en cas de sinistre majeur. Son utilisation est réservée à des situations critiques. Le numéro qui apparaîtra sur votre afficheur est le **1 866 419-5000**.

Pour vous inscrire, consultez www.ville.mont-royal.qc.ca et cliquez sur le bouton "En savoir plus" dans la section CodeRED sur la page d'accueil. Ensuite, remplissez le formulaire d'inscription qui se retrouve sur la page. Si vous n'êtes pas certain d'être inscrit, n'hésitez pas à le faire par précaution. Le système effectue automatiquement une suppression des doublons.

TROUSSE 72 HEURES : SOYEZ-PRÊTS EN CAS D'URGENCE!

Dans une situation d'urgence grave, vous aurez besoin de certaines fournitures de base, de façon à pouvoir être autonome pendant au moins 72 heures. Il se peut que vous deviez vous débrouiller sans électricité, ni eau courante.

Dans une situation grave comme celle-ci, il devient judicieux d'avoir une trousse d'urgence sous la main.

Voici une liste de fournitures de base que cette dernière doit comprendre;

Eau – Deux litres d'eau par personne par jour

Nourriture – Des aliments non périssables comme des conserves, des barres énergétiques et des aliments déshydratés

Ouvre-boîte manuel - Lampe de poche à manivelle ou à piles – Radio à manivelle ou à piles – Piles de rechange – Trousse de premiers soins

Clés supplémentaires pour la voiture et la maison – Argent comptant - Plan d'urgence

Vous pouvez consulter le site internet du Gouvernement du Canada afin de trouver une vidéo informative expliquant plus en détails comment fabriquer votre trousse au <https://www.preparez-vous.gc.ca/ent/kts/index-fr.aspx>.

Renseignements : www.Preparez-vous.gc.ca **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**

Trousse d'urgence



VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

WWW.PREPAREZ-VOUS.GC.CA



CRÉATION D'UN COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Ville de Mont-Royal poursuit son engagement envers l'environnement en créant un Comité sur le développement durable et les changements climatiques. Ce comité, composé de quatre élus, de huit membres « citoyens » (un représentant par district), ainsi que de membres de l'administration municipale selon les sujets abordés, aura notamment pour mandat de proposer des mesures qui aideront la Ville à faire face aux défis environnementaux et aux changements climatiques.

Les principales responsabilités du Comité incluent aussi la révision du plan de développement durable 2021-2025, la proposition d'orientations sur des questions telles que la gestion des matières résiduelles, la protection des arbres, la réduction des gaz à effet de serre, et autres sujets soumis par le conseil. Le comité soumettra ensuite ses recommandations et rapports à la Ville. À la suite de l'appel de candidature, la nomination des huit membres citoyens est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de février 2025.

Le comité du conseil sur le développement durable et les changements climatiques propose un engagement actif des Monteroises et des Monterois dans la réflexion et les actions pour préserver notre environnement.

PROTÉGEZ VOTRE MAISON EN PÉRIODE DE FORTES PLUIES

Les averses exceptionnelles qui ont frappé la grande région de Montréal au cours des dernières années ont provoqué l'arrivée de quantités massives d'eau dans les réseaux d'égouts en un temps record. Cette surcharge peut entraîner des refoulements, une situation qui affecte non seulement des résidences de Mont-Royal, mais aussi plusieurs quartiers de Montréal et autres communautés environnantes.

Personne ne peut prédire si ces phénomènes de précipitations extrêmes se reproduiront ou non cet été, mais, de son côté, la Ville prend des mesures à court, moyen et long terme pour renforcer la résilience de notre communauté face à ces événements. En plus de l'entretien régulier des conduites d'égout, la Ville poursuit notamment la calibration du modèle hydraulique pour mieux comprendre la capacité actuelle du réseau. Elle prépare également un Plan directeur pour la gestion des eaux pluviales, qui inclura l'analyse de solutions innovantes et des projets pilotes. Ce plan est prévu pour dépôt en juin et servira de base pour les travaux d'infrastructure à venir. La Ville poursuit également ses échanges avec Montréal à propos du réseau de l'agglomération dans lequel se déversent les eaux de Mont-Royal. Enfin, de nouvelles réglementations en matière d'urbanisme sont prévues pour améliorer la gestion des eaux de ruissellement sur les propriétés privées.

Cela dit, malgré toutes les mesures prises par la Ville pour adapter les infrastructures aux nouvelles réalités climatiques, vous devez de votre côté ne rien laisser au hasard pour protéger efficacement votre résidence d'ici l'arrivée de la saison des pluies.

D'abord, il est essentiel de faire appel à un plombier professionnel expérimenté et membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) pour vous guider dans ces démarches et bonnes pratiques.

En plus d'inspecter régulièrement vos fondations pour détecter des fissures, voici quelques mesures préventives que les propriétaires devraient prendre pour éviter les dommages causés par l'eau au sous-sol :

- Installer et entretenir un clapet antiretour sur tous les branchements secondaires;
- S'assurer que les gouttières ne sont pas raccordées au drain de fondation (drain français);
- Assurer un drainage adéquat éloignant l'eau de surface de votre propriété;
- Limiter les surfaces imperméables sur votre terrain;
- Nettoyer et inspecter régulièrement la pompe de puisard.

De plus, si vous avez une allée de stationnement en pente descendante, vous pourriez envisager de revoir sa configuration et d'y aménager au besoin un rehaussement au haut de l'allée. Ceci aidera et agira comme barrière contre l'écoulement de l'eau de ruissellement.

Pour plus de renseignements, consultez la page Égout et aqueduc sur le site Web de la Ville. Consultez également la liste détaillée des mesures préventives sur le site Web de la Ville pour vous assurer que votre maison sera prête à affronter les intempéries.



DÉNEIGEMENT

En cas de forte précipitation, le déneigement de nos quelque 97 km de rues et 179 km de trottoirs est habituellement achevé de 72 à 96 heures plus tard, selon la politique de déneigement.

Comme résident, que vous déneigiez vous-même l'entrée de votre résidence ou celle de votre garage ou que vous fassiez appel à un entrepreneur pour faire le travail, vous avez l'obligation de respecter le règlement n° 1432 sur le déneigement. Il est notamment interdit de pousser la neige dans la rue et sur les trottoirs, ou d'enneiger une borne-fontaine. Par ailleurs, les entrepreneurs en déneigement ont l'obligation de se procurer un permis et d'installer un poteau d'identification bien visible à proximité des aires où ils déneigent.

IMPORTANT : Lors des opérations de déneigement effectuées par la Ville, il est important de respecter la signalisation temporaire en place pour faciliter les opérations et pour éviter un remorquage. Notez que les permis de stationnement temporaires ne sont pas valides lors des opérations de déneigement.

Info-remorquage: **514 734-4666**



ÊTES-VOUS DÉJÀ INSCRIT À BCITI+?

Téléchargez l'application gratuite BCITI+ dès aujourd'hui, afin de recevoir des SMS et des courriels! L'actualité municipale, les événements sportifs et culturels et les horaires des bâtiments municipaux vous seront plus accessibles que jamais grâce à cette solution technologique. BCITI+, la meilleure façon de rester connecté à votre Ville.

COLLECTE DES BACS BLEUS : RAPPEL DES CONSIGNES À SUIVRE

Depuis le 5 juin 2024, Éco Entreprises Québec gère la collecte du recyclage (bacs bleus) à Mont-Royal. Désormais, la collecte est mécanisée sur la majorité des rues résidentielles, ce qui implique de nouvelles consignes à respecter.

Pour que votre bac bleu soit ramassé, assurez-vous de :

- Sortir le bac entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte.
- Placer le bac à 15-30 cm de la bordure, le devant orienté vers la rue, avec 30 cm d'espace libre autour.
- Fermer complètement le couvercle.
- Ne pas inclure de matériaux non acceptés (sacs noirs, bois, piles, etc.).
- Éviter d'obstruer ou de mal positionner le bac.

Les bacs défectueux doivent être signalés à la Ville pour réparation ou remplacement. Notez que seules les matières à l'intérieur du bac seront collectées.

En cas de non-conformité, une affichette orange expliquant le problème sera laissée à votre domicile. Merci de respecter ces consignes pour garantir une collecte efficace et durable.

De plus, la Ville de Mont-Royal simplifie vos démarches pour réparer, remplacer ou demander un nouveau bac roulant bleu, vert ou brun.

Comment procéder :

- Remplissez le formulaire qui vous convient, disponible sur la page Collecte de matières résiduelles pour résidents du site Web de la Ville.
- Après l'envoi de votre demande, un employé de la Ville communiquera avec vous pour fournir les instructions et fixer un rendez-vous.

Ce service est offert de façon continue, sans journée précise. Pour les bacs bleus, les demandes doivent être soumises avant 11 h 30, la veille du jour de collecte, en consultant le calendrier des collectes. Renseignements: Info.Collectes@ville.mont-royal.qc.ca



RAPPORT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2025

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes et au nom du conseil municipal, c'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport sur le budget de fonctionnement de 2025.

Cette année, l'administration municipale annonce une augmentation de 2,52 % du compte d'impôt foncier pour tous les contribuables. Cette décision, bien que réfléchie, reflète notre volonté de maintenir des services de qualité, tout en répondant aux défis d'un contexte économique exigeant et aux impératifs environnementaux.

Le budget de fonctionnement 2025, qui s'élève à 136,1 M \$, marque une hausse de 4,61 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, compte tenu des dossiers majeurs actuellement en cours, nous avons concentré nos efforts budgétaires principalement sur la gestion courante des opérations, sans l'introduction de nouveaux programmes, tout en plaçant les Monteroises et Monterois au cœur des priorités.

Les priorités budgétaires

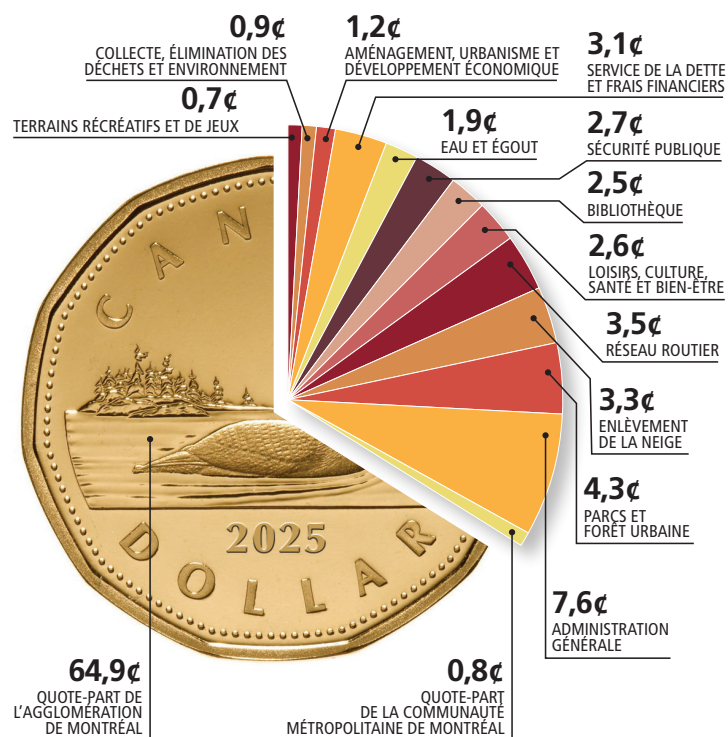
Tout d'abord, il convient de souligner que les dépenses administratives, de gestion et de financement associées à des projets d'envergure, tels que la construction du Centre sportif et communautaire ainsi que le nouveau bâtiment « 30/40 Roosevelt », sont incluses dans le budget de fonctionnement. Bien que ces grands projets fassent partie de notre programme triennal d'immobilisations, ils génèrent également des répercussions sur le budget de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement 2025 traduit donc les principales priorités suivantes :

- Améliorer le système de drainage de la Ville en travaillant sur les diverses alternatives qui s'offrent à la municipalité et les solutions pour améliorer les systèmes afin de remédier aux problèmes d'inondations lors de pluies diluviennes.
- Poursuivre et adopter le Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur Beaumont qui permettra d'améliorer la qualité de vie des résidents. Ce plan définira une vision stratégique et des objectifs clairs pour le développement harmonieux du secteur.

VOS TAXES

Chaque dollar de votre compte de taxes contribue aux services suivants :



- Créer un réseau cyclable couvrant l'ensemble de la Ville, en mettant l'accent sur l'intégration améliorée de l'aménagement et le verdissement des secteurs Bates et Plymouth.
- Réviser et moderniser le règlement de zonage pour mieux refléter les enjeux urbanistiques actuels et anticiper les besoins futurs, en s'alignant sur les meilleures pratiques en matière de développement urbain.
- Poursuivre les efforts pour garantir la sécurité routière, l'accessibilité et la fluidité de la circulation. Mettre en place des solutions innovantes pour réduire la vitesse de circulation et contrôler les passages de transit.
- Mettre en œuvre un plan de gestion des actifs et une stratégie visant à maintenir les infrastructures en bon état et assurer des services durables aux citoyens.
- Étudier les possibilités d'introduire des tarifs de stationnement au centre-ville de Mont-Royal pour diversifier les sources de revenus.

La croissance du budget de fonctionnement 2025

Le budget de fonctionnement 2025 se chiffre à 136,1 M \$, en hausse de 4,61 % par rapport au budget 2024. Cette hausse reflète principalement l'évolution des coûts liés aux engagements existants et aux priorités opérationnelles.

Les facteurs suivants y contribuent, notamment :

- Les dépenses locales présentent une hausse de 3,7 M \$ (soit 6,35 %), qui s'explique principalement comme suit :
 - La croissance de la masse salariale, des charges sociales et des avantages ;
 - L'augmentation des coûts des contrats externes liée à l'inflation ;
 - Les dépenses relatives à l'inspection et le nettoyage des conduites d'agglomération. Cette dépense est compensée par un revenu équivalent provenant d'une tierce partie ;
 - Une augmentation totale de 2,3 M \$ (soit 3,24 %) des quotes-parts versées à l'agglomération de Montréal pour : les dépenses générales, l'achat d'eau, le service de l'eau, le service de premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle, le financement des investissements admissibles à des subventions, le financement des déficits des exercices antérieurs et la contribution pour les dépenses afférentes au centre-ville de Montréal.

Au chapitre des recettes, les taxes foncières, les compensations tenant lieu de taxes et la tarification de l'eau demeurent nos principales sources de revenus, s'élevant ensemble à 114,9 M \$ et constituant 87 % de nos revenus totaux.

Par ailleurs, un revenu additionnel de 0,5 M\$ est prévu grâce à la tarification spéciale pour le Fonds de prévoyance dédié à la passerelle Royalmount. Cette tarification est appliquée sur tous les immeubles imposables situés dans un secteur déterminé de la Ville, soit celui du quartier Royalmount.

Pour leur part, les revenus provenant de sources locales totalisent 13,2 M \$ et représentent 10 % des revenus totaux. Les prévisions budgétaires 2025 relatives à ces revenus sont inférieures à celles de 2024. Cette diminution s'explique par :

- Une réduction anticipée des revenus liés à l'émission de permis de construction;
- Une stabilisation des transactions immobilières, en conséquence, une prévision conservatrice des revenus de mutation;
- Une baisse des taux d'intérêt;
- Une diminution des revenus liés aux programmes d'activités de loisirs, principalement en raison de la fermeture de la piscine Pierre-Laporte.

Les prévisions budgétaires montrent également des revenus s'élevant à 1,2 M \$ qui correspondent à des revenus issus de services délégués par l'Agglomération de Montréal. Par rapport au budget 2024, la variation est significative et s'explique par l'inscription, pour 2025, d'un montant de 1 167 000 \$ prévu comme remboursement de l'Agglomération de Montréal à la Ville de Mont-Royal pour les dépenses engagées par la municipalité pour l'inspection et le nettoyage des conduites d'agglomération.

De leur côté, les revenus provenant de transferts gouvernementaux totalisent 2,5 M \$, soit 1,9 % des revenus totaux.

Finalement, afin de réduire l'impact financier des hausses budgétaires sur le compte d'impôt foncier des résidents, le conseil municipal a décidé d'utiliser 3,6 M\$ des surplus accumulés pour financer les dépenses locales et pour pallier l'augmentation de la quote-part à verser à l'Agglomération de Montréal.

En conclusion, le budget de fonctionnement 2025 de la Ville de Mont-Royal illustre un engagement à maintenir un équilibre entre la réponse aux besoins croissants de la communauté et la gestion responsable des finances publiques. Bien que l'augmentation du compte d'impôt foncier et des dépenses municipales reflète les défis économiques actuels, ces ajustements visent à soutenir des améliorations essentielles aux infrastructures urbaines et environnementales et mettre de l'avant des initiatives stratégiques dans la sécurité, la mobilité, le développement urbain et le maintien de la qualité de vie des citoyens. Par ailleurs, des mesures prudentes, comme l'utilisation de surplus accumulés, permettent de limiter l'impact des hausses budgétaires sur les contribuables.

Bref, ce budget ne se limite pas à répondre aux besoins immédiats, mais s'inscrit dans une démarche visionnaire axée sur la modernité, le développement durable, le bien-être des résidents et l'adaptation aux exigences socio-économiques et environnementales en évolution, tout en préservant l'essence et les aspirations de la communauté de Mont-Royal.

Le maire,
Peter J. Malouf

VILLE DE
MONT-ROYALTOWN OF
MOUNT ROYAL

	Budget 2024	Budget 2025	Écart en \$ 2025 VS 2024	Écart en % 2025 VS 2024	
	\$	\$	\$	%	
Revenus					Revenues
Taxes	103 098 790	111 116 484	8 017 694	7.78%	Taxes
Tarification d'eau	3 082 800	3 008 400	(74 400)	-2.41%	Water consumption fees
Tarification Fonds de prévoyance	-	540 700	540 700	-	Reserve Fund tarification
Paiements tenant lieu de taxes	742 210	763 916	21 706	2.92%	Compensation in lieu of taxes
Services aux organismes municipaux	38 500	1 205 800	1 167 300	3031.95%	Services to municipal organizations
Autres revenus de sources locales	15 354 300	13 239 200	(2 115 100)	-13.78%	Other revenues from local sources
Transferts du gouvernement	1 837 200	2 469 800	632 600	34.43%	Transfers from the Government
SOUS-TOTAL des revenus avant contribution des promoteurs	124 153 800	132 344 300	8 190 500	6.60%	SUB-TOTAL Income before Developers' contribution
Autres revenus contribution des promoteurs	300 000	45 000	(255 000)	-85.00%	Other revenues Developers' contribution
TOTAL DES REVENUS	124 453 800	132 389 300	7 935 500	6.38%	TOTAL
Dépenses de fonctionnement					Operating expenditures
Administration générale	10 928 000	12 537 500	1 609 500	14.73%	General administration
Sécurité publique	4 039 700	4 531 500	491 800	12.17%	Public safety
Transport ⁽¹⁾	10 301 460	11 012 840	711 380	6.91%	Transportation ⁽¹⁾
Hygiène du milieu ⁽¹⁾	5 733 665	7 141 410	1 407 745	24.55%	Environment ⁽¹⁾
Santé et bien-être	431 500	495 900	64 400	14.92%	Health and Welfare
Aménagement, urbanisme et développement industriel et commercial	1 887 400	1 954 100	66 700	3.53%	Urban planning and development
Loisirs et culture ⁽¹⁾	19 050 275	18 689 150	(361 125)	-1.90%	Recreation and culture ⁽¹⁾
Frais de financement	2 067 500	2 535 400	467 900	22.63%	Financing costs
Remboursement en capital - Dette à long terme	4 108 000	3 583 200	(524 800)	-12.78%	Principal reimbursements - long term debt
Charge - amortissement OMHSI	-	57 500	57 500	-	Depreciation expense - ARO
SOUS-TOTAL dépenses locales avant dépenses recouvrées des promoteurs	58 547 500	62 538 500	3 991 000	6.82%	SUB-TOTAL local expenses before expenses recovered from Developers
Administration - Indemnités d'expropriation et frais recouverts des promoteurs	300 000	45 000	(255 000)	-85.00%	Administration - Expropriation compensation and costs recovered from developers
SOUS-TOTAL dépenses locales	58 847 500	62 583 500	3 736 000	6.35%	SUB-TOTAL local expenditures
Quote-part à la Communauté métropolitaine de Montréal	959 600	937 400	(22 200)	-2.31%	Town's share of the Communauté Métropolitaine de Montréal
Quote-part à l'Agglomération de Montréal	69 135 000	71 397 900	2 262 900	3.27%	Montreal Agglomeration Aliquot Share
Contribution à la Ville de Montréal - centre-ville	1 206 900	1 225 700	18 800	1.56%	Contribution to the city of Montréal - Downtown center
SOUS-TOTAL quotes-parts	71 301 500	73 561 000	2 259 500	3.17%	SUB-TOTAL quotes-parts
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	130 149 000	136 144 500	5 995 500	4.61%	Total operating expenditures and other financial activities
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(5 695 200)	(3 755 200)	1 940 000	-34.06%	Financial activity surplus (deficit) before appropriations
Affectations					Appropriations
Surplus accumulé non affecté ou affecté	4 373 000	3 643 000	(730 000)	-16.69%	Non allocated surplus or allocated surplus
Réserves financières et fonds réservés	1 322 200	229 500	(1 092 700)	-82.64%	Financial reserves and reserved funds
Amortissement - OMHSI	-	(117 300)	(117 300)	-	Depreciation - ARO
TOTAL	5 695 200	3 755 200	(1 940 000)	-34.06%	TOTAL
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-	-	-		BUDGET BALANCE

(1) Les dépenses d'administration des services du génie, des travaux publics et des loisirs font l'objet d'une répartition administrative. Administrative expenses for the Engineering, Public Works and Recreation departments are submitted to administrative distribution.



ASSOCIATION DES PARENTS DE MONT-ROYAL

L'APMR est une association de parents apolitique à but non lucratif ayant pour mission la création d'une communauté de parents, d'enfants et de jeunes Monterois. Depuis plus de 5 décennies, une succession de parents bénévoles se sont impliqués dans la communauté afin de tisser des liens entre les familles. Ville Mont-Royal accueille de plus en plus de familles et c'est avec l'implication de tous qu'un rassemblement de parents se transforme en communauté unie et dynamique.

Vous avez envie de vous impliquer dans une association qui a les intérêts de sa communauté à cœur? Vous avez envie de participer activement à des dossiers qui peuvent avoir des impacts majeurs sur notre quotidien et celui de nos enfants? **L'APMR a grandement besoin de parents bénévoles** pour assurer la pérennité de cette belle histoire de complicité entre notre ville et ses résidents. C'est aussi une façon magnifique de rencontrer d'autres parents du quartier, tout en faisant une différence.

Rejoignez notre communauté Facebook PARENTS VMR ou visitez notre site web www.apmr.ca pour en savoir plus sur l'APMR et surtout, devenez un membre actif de cette belle association! (candidatures: info@apmr.ca)



SONDAGE SUR LES HABITUDES CONCERNANT LES COMMUNICATIONS



Saviez-vous que la Ville de Mont-Royal propose près d'une quinzaine d'outils pratiques pour communiquer avec ses résidents? Dans le but d'évaluer l'efficacité de ses communications auprès des Monteroises et des Monterois, la Ville a mandaté la firme de sondage Léger pour lancer une étude qui se déroulera au cours des prochaines semaines. Nous vous invitons à répondre à notre sondage sur vos habitudes de communication, une démarche essentielle pour mieux comprendre vos besoins et vos préférences en matière d'information municipale. Cette étude nous aidera à ajuster nos outils et méthodes pour vous offrir des communications plus accessibles, personnalisées et adaptées à vos attentes. Votre avis est essentiel pour améliorer la communication avec la communauté monteroise. Les moyens mis en place pour sonder les résidents seront annoncés au cours des semaines à venir.

La mise en service du REM est prévue à l'automne 2025. De son côté, la Ville entend mettre l'accent sur la sécurité routière dans la cité-jardin, y compris l'amélioration de la coordination des feux de circulation au centre-ville.

Pour plus d'informations sur le Réseau express métropolitain (REM), nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

Téléphone : **1 833 rem-info (1 833 736-4636)**

Courriel : info@rem.info

Site web : rem.info

Réseau
express
métropolitain

 REMgrandmtl

 REMgrandmtl

 1 833 rem-info
(1 833 736-4636)

 info@rem.info



Galerie ARTTRAM

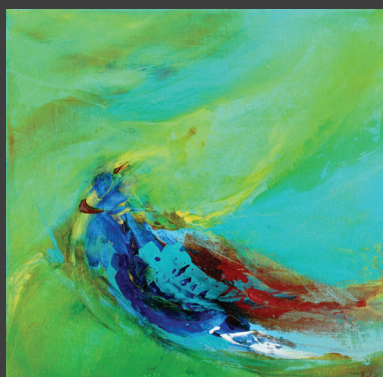
LE RETOUR ATTENDU DU SALON ARTTRAM

LE SALON DE CETTE ANNÉE (25^e ANNIVERSAIRE)
EST PRÉVU LES 23, 24 ET 25 MAI.



DANIELLE FORGET

Humer le vent du large – Huile – 12” x 14”



LAURENCE HERVIEUX

Voyage – acrylique – 12” x 12”



ROSALIND ABENSUR

Paysage abstrait 2 – Acrylique – 20” x 14”



SHARON WELNER

Autonne #5 – Huile – 16” x 12”



TAMARA ZAKON

*Baie de glaciers II, Alaska – Monotype,
encre et aquarelle – 12” x 9”*

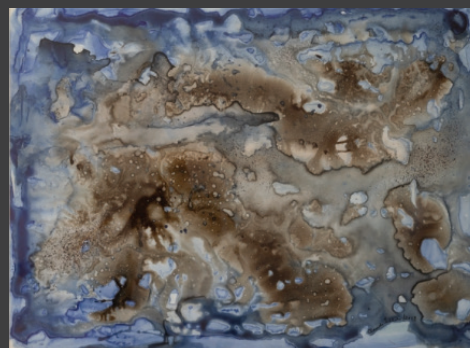
FRANK SALVAGGIO

*Coucher de soleil,
Metis-sur-mer – Photographie
– 14” x 11”*



CLAUDE TESSIER

Remous – Aquarelle – 21” x 17”



RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE VILLE



Inscrivez-vous en tout temps !
www.ville.mont-royal.qc.ca



www.ville.mont-royal.qc.ca
info@ville.mont-royal.qc.ca



Facebook.com/
villemontroyal



@SP_VMR



Instagram @vmr_tmr
On aime votre photo, on la partage!
Utilisez le #villemo



Abonnez-vous à notre infolettre :
bit.ly/info-MR

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-ROYAL

Peter J. Malouf – Maire
peter.malouf@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072 (bureau)

Antoine Tayar – Conseiller district n° 1
antoine.tayar@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Maryam Kamali Nezhad – Conseillère district n° 2
maryam.kamalinezhad@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 222-9281 (cellulaire)
Télééc.: 514 734-3072

Daniel Pilon – Conseiller district n° 3
daniel.pilon@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-4211 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Maya Chammas – Conseillère district n° 4
maya.chammas@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Julie Halde – Conseillère district n° 5
julie.halde@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Caroline Decaluwe – Conseillère district n° 6
caroline.decaluwe@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Sébastien Dreyfuss – Conseiller district n° 7
sebastien.dreyfuss@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

Sophie Séguin – Conseillère district n° 8
sophie.seguin@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-4212 (bureau)
Télééc.: 514 734-3072

DIRECTION GÉNÉRALE

Ava Couch – Directrice générale
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2915
Télééc.: 514 734-3080

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tél.: 514 734-2900

INFO-COLLECTES

Tél.: 514 734-4123

COMPTOIR DE SERVICE

Hôtel de ville

90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-3021 / 514 734-3026
Télééc.: 514 734-3085

SERVICES MUNICIPAUX

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- **Chantal Séguin** - Chef de division
20, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-3043 Télééc.: 514 734-3090

SERVICES TECHNIQUES

Ginette Leclair – Directrice
40, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-3034 Télééc.: 514 734-3084

- **Génie**
Tél.: 514 734-3034 Télééc.: 514 734-3084

- **Travaux publics**
180, ch. Clyde - H3P 2N9
Tél.: 514 734-2999 Télééc.: 514 734-3094

LOISIRS, CULTURE ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Kevin Whitehall – Directeur
60, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-2928 Télééc.: 514 734-3083

INFO LIGNE: 514 734-2938

- **Bibliothèque des adultes**
1967, boul. Graham - H3R 1G9
Tél.: 514 734-2967 Télééc.: 514 734-3089

- **Bibliothèque jeunesse**
Tél.: 514 734-2973

- **Aréna**
1050, ch. Dunkirk - H3R 3J8
Tél.: 514 734-2925

- **Piscine extérieure**
1000, ch. Dunkirk
Tél.: 514 734-2948

- Chalet Mohawk

1050, ch. Dumfries - H3P 2P9
Tél.: 514 734-2950

- Chalet Connaught (Country Club)

1620, boul. Graham - H3R 1G8
Tél.: 514 739-5761

- Club de curling de Mont-Royal

5, av. Montgomery - H3R 2B2
Tél.: 514 733-7153

- Centre de bénévolat Mont-Royal

1385, ch. Athlone - H3R 3G2
Tél.: 514 739-9000
Courriel : benevoles.vmr@gmail.com
Site Web : vmr-benevoles-tmr.com

AFFAIRES PUBLIQUES ET GREFFE

Me Alexandre Verdy – Greffier
et Directeur des affaires publiques
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2988 Télééc.: 514 734-3092

COMMUNICATIONS

Tél.: 514 734-3017 Télééc.: 514 734-3092

TRÉSORERIE ET RESSOURCES MATÉRIELLES

Nathalie Rhéaume – Trésorière et
Directrice des ressources matérielles
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-3015 Télééc.: 514 734-3091

RESSOURCES HUMAINES

Jasmine Lajoie – Directrice
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2980 Télééc.: 514 734-3082

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Edison Ramirez – Directeur
10, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-4666 Télééc.: 514 734-3086

COUR MUNICIPALE (point de service)

1405, rue de l'Église,
Arrondissement St-Laurent (Qc) - H4L 2H4
Tél.: 514 872-2964 Télééc.: 514 872-8271
cour-municipale@ville.montreal.qc.ca

URGENCES 9-1-1

SPVM - POSTE DE QUARTIER 26

7405, av. Mountain Sights,
Montréal, QC H4P 2B1
Tél.: 514 280-0126 Télééc.: 514 280-0626

PRÉVENTION INCENDIE

Bureau de la direction
15, rue Stanton, Westmount H3Y 3B1
Tél.: 514 872-3800